



FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR UN MARCHÉ DE SERVICES FINANCE PAR L'UE/LE FED

AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

N°017/AMS/ASS/2018

Formation APM ASSOBACAM
Cameroun – Mungo, Fako, Littoral et Sud-Ouest

Un original signé et trois copies du formulaire de candidature doivent être fournis (pour chaque lot, dans le cas où l'appel d'offres serait divisé en plusieurs lots). **Pour des raisons économiques et environnementales, nous vous recommandons de soumettre vos dossiers sur support papier (pas de classeurs ou intercalaires en plastique). Nous vous suggérons d'utiliser aussi souvent que possible les impressions recto verso.** La candidature comportera une déclaration signée par chaque entité juridique à l'origine de ladite candidature, sur la base du modèle annexé au présent formulaire. **Tous les renseignements figurant dans la présente candidature ne doivent concerner que l'entité ou les entités juridique(s) soumettant ladite candidature.**

Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pas pris en considération. Les candidatures soumises par un **consortium** (soit un groupement permanent doté d'un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique) doivent respecter les instructions applicables au chef de file du consortium et à ses partenaires.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question, ainsi que les critères de sélection pertinents. En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique ne peut avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières exécuteront les travaux ou fourniront les services pour lesquels ces capacités sont requises. Pour ce qui est des critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire a recours deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

1 CANDIDATURE SOUMISE PAR [identité du candidat]

	Nom(s) de l'entité ou des entités juridique(s) soumettant la présente candidature	Nationalité ¹
Chef de file²		

Membre		
Etc.		

2 PERSONNE DE CONTACT (pour la présente candidature)

Nom	
Organisation	
Adresse	
Téléphone	
Télécopie	
Adresse électronique	

3 CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE³

Merci de bien vouloir compléter le tableau «Données financières» suivant⁴ à partir de vos comptes annuels et de vos projections les plus récentes. Si vos comptes annuels ne sont pas encore disponibles pour l'exercice en cours ou l'exercice écoulé, indiquez vos estimations les plus récentes dans les colonnes signalées par **. Pour l'ensemble des colonnes, les chiffres doivent être établis sur la même base, de manière à permettre une comparaison directe d'une année sur l'autre (ou, si la base d'établissement des chiffres a changé pour une année, cela doit faire l'objet d'une note explicative au bas du tableau). Lorsque le ratio de liquidité générale est défini en tant que critère de sélection, pour les organisations sans but lucratif, le ratio doit être calculé sans tenir compte, dans le cadre des passifs à court terme, du préfinancement reçu de la part de donateurs pour les projets en cours. Toute clarification ou explication qui serait jugée nécessaire peut également être fournie. Si le candidat est une entité publique, une information équivalente doit être fournie.

Données financières	2 années avant le dernier exercice ⁵	1 année avant le dernier exercice ⁵	Dernier exercice ⁵	Moyenne ⁶	[Exercice écoulé EUR]**	[Exercice en cours EUR]**
Les données demandées dans ce tableau doivent être conformes aux critères de sélection définis dans l'avis de marché	<préciser> EUR	<préciser> EUR	<préciser> EUR	EUR	EUR	EUR]**
Chiffre d'affaires annuel ⁷ , à l'exclusion du présent marché						
Actifs à court terme ⁸						
Passifs à court terme ⁹						
[Ratio de liquidité générale (actifs à court terme/passifs à court terme)]	Sans objet	Sans objet		Sans objet	Sans objet	Sans objet

4 EFFECTIFS

Prière d'indiquer les renseignements suivants pour les deux exercices précédents et pour l'exercice en cours¹⁰.

Effectifs moyens	Avant-dernier exercice écoulé		Exercice écoulé		Exercice en cours		Moyenne de la période	
	Total général	Domaines pertinents ¹¹	Total général	Domaines pertinents ¹¹	Total général	Domaines pertinents ¹¹	Total général	Domaines pertinents ¹¹
Personnel permanent ¹²								
Autre personnel ¹³								
Total								
Personnel permanent en pourcentage de l'effectif total	%	%	%	%	%	%	%	%



ASSOCIATION BANANIERE DU CAMEROUN

5 DOMAINES DE SPÉCIALISATION

Veillez utiliser le tableau ci-dessous pour indiquer les domaines de spécialisation pertinents en rapport avec le présent marché de chaque entité juridique soumettant la présente candidature, en inscrivant ces domaines en tête de chaque ligne et le nom de l'entité juridique en tête de chaque colonne. Cochez alors la/les case(s) correspondant au(x) domaine(s) de spécialisation dans le(s)quel(s) chaque entité juridique possède une expérience significative. **10 domaines au maximum.**

	Chef de file	Membre 2	Membre 3	Etc. ¹²
Spécialisation pertinente n° 1				
Spécialisation pertinente n° 2				
Etc. ¹⁴				

6 EXPÉRIENCE

Veillez compléter le tableau ci-dessous pour résumer les principaux projets pertinents en rapport avec le marché qui ont été menés à bien au cours des 3 (pour les secteurs économiques connaissant une évolution rapide) exercices écoulés¹⁵ par l'entité ou les entités juridique(s) soumettant ladite candidature. Le nombre de références fournies ne doit pas excéder 15 pour l'ensemble de l'offre. Les candidats peuvent se référer à des projets achevés pendant la période de référence (bien que débutés avant celle-ci) ou à des projets en cours. Dans le premier cas, le projet est pris en compte dans sa totalité, à condition que les preuves de sa bonne exécution soient fournies (déclaration ou certificat de l'entité qui a attribué le marché, preuve de paiement final). Dans le deuxième cas, seule la part du projet convenablement réalisée pendant la période de référence (bien que le projet ait débuté avant celle-ci) sera prise en compte, à condition là encore que les preuves de sa bonne réalisation soient apportées. Le montant correspondant à cette part doit également être détaillé.

Réf. n° (maximum 15)	Intitulé du projet		...					
Nom de l'entité juridique	Pays	Montant total du projet (en euros)¹⁶	Part obtenue par l'entité juridique (%)¹⁹	Quantité de personnel fournie	Nom du client	Source du financement	Dates (début/fin)¹⁷	Nom des membres éventuels du consortium
...
Description détaillée du projet						Nature et portée des services fournis¹⁸.		
...						...		



7 DÉCLARATIONS

Dans le cadre de sa candidature, chaque entité juridique recensée au point 1 du présent formulaire de candidature, notamment chaque membre d'un consortium, est tenue de soumettre une déclaration signée conformément au modèle annexé prévu à cet effet. La déclaration soumise peut être l'original ou une copie. Si des copies sont soumises les originaux devront être expédiés si le pouvoir adjudicateur le demande.

De plus, chaque entité juridique recensée au point 1 du présent formulaire d'offre, notamment chaque membre d'un consortium, et chaque entité fournissant des capacités (le cas échéant), est tenue de soumettre une déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection signée (formulaire A14 disponible à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=A>).

8 DÉCLARATION

Je soussigné, signataire autorisé du candidat précité (y compris de l'ensemble des membres du consortium éventuel), déclare par la présente que nous avons examiné l'avis de marché concernant la procédure restreinte visée ci-dessus. Si notre candidature figure sur la liste restreinte, nous avons la ferme intention de soumettre une offre en vue de fournir les services demandés dans le dossier d'appel d'offres.

Nous sommes conscients du fait que notre offre peut être écartée si nous proposons les services des experts principaux impliqués dans la préparation du présent projet ou engageons lesdites personnes comme conseillers pour élaborer notre offre, de même que nous pouvons être exclus de toute autre procédure d'appel d'offres et d'attribution de marché financée par l'UE/le FED.

Nous sommes pleinement conscients du fait que, dans l'éventualité d'un consortium, la composition de celui-ci ne saurait être modifiée au cours de la procédure d'appel d'offres, sans approbation écrite préalable du pouvoir adjudicateur. Nous savons également que les membres du consortium seront solidairement et conjointement responsables vis-à-vis du pouvoir adjudicateur en ce qui concerne la participation à la procédure d'appel d'offres susmentionnée et pour tout marché qui nous serait attribué dans le cadre de cette procédure.

Nous sommes pleinement conscients du fait que les entités aux capacités desquelles nous avons recours en ce qui concerne les critères économiques et financiers deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

Signé au nom du candidat

Nom	
Signature	
Date	



**FORMULAIRE DE DÉCLARATION VISÉ AU POINT 7
DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE
À soumettre sur le papier à en-tête de l'entité juridique concernée**

<Date>

<Nom et adresse du pouvoir adjudicateur - voir points 5 et 25 de l'avis de marché>

Votre réf.: <Référence de publication>

<Madame/Monsieur>,

Suite à l'avis de marché <référence de publication>, nous <nom(s)/raison sociale de l'entité ou des entités juridique(s)> confirmons notre intention de soumettre une offre pour le marché [lot n° <numéro>]* en objet dans l'hypothèse où nous serions sélectionnés.

Nous déclarons par la présente que:

- nous soumettons notre candidature [à titre individuel]* [en tant que membre du consortium conduit par <nom du chef de file>] [nous-mêmes]* pour ledit marché. Nous confirmons que nous ne participons à aucune autre candidature sur le même marché, à quelque titre que ce soit (membre d'un consortium - y compris chef de file - ou candidat individuel);
- nous acceptons de nous conformer aux clauses déontologiques stipulées à la section 2.4.14 du Guide pratique, nous n'avons pas été impliqués dans l'élaboration du projet correspondant au présent appel d'offres sauf à apporter la preuve que l'implication dans les étapes précédant l'appel d'offres ne constitue pas une concurrence déloyale et nous affirmons, en particulier, qu'il n'existe pas d'intérêts à caractère professionnel contradictoires ni de lien quelconque à ce sujet avec d'autres soumissionnaires ou d'autres participants à la procédure, ni de comportement susceptible de fausser la concurrence au moment de la soumission de la présente offre conformément à la section 2.3.6. du Guide pratique;
- [nous joignons en annexe la liste actuelle des entreprises appartenant au même groupe ou réseau que nous] [nous ne faisons partie d'aucun groupe ni d'aucun réseau]* et nous n'avons fait figurer dans le formulaire de candidature que les informations relatives aux ressources et à l'expérience de [notre entité juridique] [notre entité juridique et des entités pour lesquelles nous joignons un engagement écrit]*;
- nous informerons immédiatement le pouvoir adjudicateur si l'une des situations décrites ci-dessus se produisait durant l'exécution des tâches et
- nous savons pertinemment et acceptons que si les personnes susmentionnées participent tout en se trouvant dans l'une des situations prévues à la section 2.3.3.1. du Guide pratique ou si les déclarations faites ou informations communiquées s'avèrent fausses, elles s'exposent à être exclues de cette procédure et peuvent faire l'objet de sanctions administratives sous forme de l'exclusion et de pénalités financières représentant 2 à 10 % de la valeur totale estimée du marché octroyé et que cette information peut être publiée sur le site internet de la Commission, conformément aux conditions énoncées à la section 2.3.4 du Guide pratique.
- nous sommes conscients que pour assurer la protection des intérêts financiers de l'UE, nos données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières ou à l'Office européen de lutte antifraude.

Nous nous engageons également, si cela est demandé, à fournir les preuves de la situation financière et économique et de la qualification professionnelle et technique qui sont prévues par les critères de sélection

pour ce marché public indiqués dans le formulaire d'application, en point 21. Les listes des documents valant preuve qui sont requis se trouvent au point 2.4.11 du guide pratique.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AUX CRITERES D'EXCLUSION ET DE SELECTION

Déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et aux critères de sélection

[Le][La] soussigné[e] [*nom du signataire du présent formulaire*]:

<i>(uniquement pour les personnes physiques)</i> se représentant [lui][elle]-même	<i>(uniquement pour les personnes morales)</i> représentant la personne morale suivante:
Numéro de carte d'identité ou de passeport: («la personne»)	Dénomination officielle complète: Forme juridique officielle: Numéro d'enregistrement légal: Adresse officielle complète: N° d'immatriculation à la TVA: («la personne»)

I – SITUATION D'EXCLUSION CONCERNANT LA PERSONNE

1) déclare que la personne susmentionnée se trouve dans l'une des situations suivantes:	OUI	NON
a) elle est en état de faillite ou fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation, ses biens sont administrés par un liquidateur ou sont placés sous administration judiciaire, elle a conclu un concordat préventif, elle se trouve en état de cessation d'activités, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue par les législations ou réglementations nationales;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle n'a pas respecté ses obligations relatives au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale conformément au droit du pays où elle est établie, à celui du pays où le pouvoir adjudicateur se situe ou à celui du pays où le marché doit être exécuté;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle a commis une faute professionnelle grave en ayant violé des dispositions législatives ou réglementaires applicables ou des normes de déontologie de la profession à laquelle elle appartient, ou en ayant adopté une conduite fautive qui a une incidence sur sa crédibilité professionnelle, dès lors que cette conduite dénote une intention fautive ou une négligence grave, y compris en particulier l'une des conduites suivantes:		
i) présentation frauduleuse ou par négligence de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou le respect des critères de sélection ou dans l'exécution d'un marché;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) conclusion d'un accord avec d'autres personnes en vue de fausser la concurrence;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

iii) violation de droits de propriété intellectuelle;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iv) tentative d'influer sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur lors de la procédure d'attribution;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
v) tentative d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure d'attribution;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) il a été établi par un jugement définitif que la personne est coupable des faits suivants:		
i) fraude, au sens de l'article 1 ^{er} de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, établie par l'acte du Conseil du 26 juillet 1995;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) corruption, telle qu'elle est définie à l'article 3 de la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des États membres de l'UE, établie par l'acte du Conseil du 26 mai 1997, et à l'article 2, paragraphe 1, de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil, ou telle qu'elle est définie dans les dispositions légales du pays où le pouvoir adjudicateur se situe, du pays où la personne est établie ou du pays où le marché doit être exécuté;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iii) participation à une organisation criminelle telle qu'elle est définie à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iv) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels qu'ils sont définis à l'article 1 ^{er} de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
v) infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes, telles qu'elles sont définies respectivement à l'article 1 ^{er} et à l'article 3 de la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil, ou incitation à commettre une infraction, complicité ou tentative d'infraction telles qu'elles sont visées à l'article 4 de ladite décision;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vi) travail des enfants ou autres formes de traite des êtres humains tels qu'ils sont définis à l'article 2 de la directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) elle a gravement manqué à des obligations essentielles dans l'exécution d'un marché financé par le budget de l'Union, ce qui a conduit à la résiliation anticipée du marché ou à l'application de dommages-intérêts forfaitaires ou d'autres pénalités contractuelles ou ce qui a été découvert à la suite de contrôles, d'audits ou d'enquêtes effectués par un ordonnateur, l'OLAF ou la Cour des comptes;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle a commis une irrégularité au sens de l'article 1 ^{er} , paragraphe 2, du règlement (CE, Euratom) n° 2988/95 du Conseil;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) en cas de faute professionnelle grave, de fraude, de corruption, d'autres infractions pénales, de manquements graves dans l'exécution d'un marché ou d'irrégularités, elle tombe sous le coup: <ul style="list-style-type: none"> i. de faits établis dans le cadre d'audits ou d'enquêtes menés par la Cour des comptes, l'OLAF ou le service d'audit interne, ou de tout autre contrôle, audit ou vérification effectué sous la responsabilité d'un ordonnateur d'une institution de l'UE, d'un organisme européen ou d'une agence ou 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

d'un organe de l'UE;		
ii. de décisions administratives non définitives, y compris le cas échéant de mesures disciplinaires prises par l'organe de surveillance compétent qui est chargé de vérifier l'application des normes de déontologie professionnelle;		
iii. de décisions de la BCE, de la BEI, du Fonds européen d'investissement ou d'organisations internationales;		
iv. de décisions de la Commission relatives à la violation des règles de l'Union dans le domaine de la concurrence ou de décisions d'une autorité nationale compétente concernant la violation du droit de l'Union ou du droit national en matière de concurrence; ou		
v. de décisions d'exclusion prises par un ordonnateur d'une institution de l'UE, d'un organisme européen ou d'une agence ou d'un organe de l'UE.		

II – SITUATIONS D'EXCLUSION CONCERNANT LES PERSONNES PHYSIQUES AYANT LE POUVOIR DE REPRESENTATION, DE DECISION OU DE CONTROLE A L'EGARD DE LA PERSONNE MORALE

Ne s'applique pas aux personnes physiques, aux États membres et aux autorités locales

2) déclare qu'une personne physique qui est un membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de la personne morale susmentionnée ou qui possède des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle à l'égard de ladite personne morale (à savoir les chefs d'entreprise, les membres des organes de direction ou de surveillance et les personnes physiques détenant, à titre individuel, la majorité des parts) se trouve dans l'une des situations suivantes:	OUI	NON	Sans objet
Situation visée au point c) ci-dessus (faute professionnelle grave)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situation visée au point d) ci-dessus (fraude, corruption ou autre infraction pénale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situation visée au point e) ci-dessus (manquements graves dans l'exécution d'un marché)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situation visée au point f) ci-dessus (irrégularité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III – SITUATIONS D'EXCLUSION CONCERNANT LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI REPONDENT INDEFINIMENT DES DETTES DE LA PERSONNE MORALE

3) déclare qu'une personne physique ou morale qui répond indéfiniment des dettes de la personne morale susmentionnée se trouve dans l'une des situations suivantes:	OUI	NON	Sans objet
Situation visée au point a) ci-dessus (faillite)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situation visée au point b) ci-dessus (non-respect du paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IV – MOTIFS DE REJET DE LA PRESENTE PROCEDURE

4) déclare que la personne susmentionnée:	OUI	NON
h) a faussé la concurrence en ayant déjà participé à la préparation de documents de marché pour la présente procédure de passation de marché.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

V – MESURES CORRECTRICES

Si elle déclare l'une des situations d'exclusion mentionnées ci-dessus, la personne doit indiquer les mesures qu'elle a prises pour remédier à la situation d'exclusion, démontrant ainsi sa fiabilité. Il peut s'agir de mesures prises, par exemple, au niveau technique, de l'organisation et du personnel en vue d'éviter toute répétition, d'indemniser le dommage ou de payer les amendes. Les preuves documentaires pertinentes démontrant les mesures correctrices prises doivent être annexées à la présente déclaration. Cette disposition ne s'applique pas aux situations visées au point d) de la présente déclaration.

VI – JUSTIFICATIFS SUR DEMANDE

Sur demande et dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, la personne doit fournir des informations sur les personnes qui sont membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance. Elle doit également fournir les justificatifs suivants concernant la personne proprement dite et la ou les personnes physiques ou morales qui répondent indéfiniment des dettes de la personne:

Pour les cas mentionnés aux points a), c), d) ou f), un extrait récent du casier judiciaire est requis ou, à défaut, un document équivalent délivré récemment par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'établissement de la personne, dont il résulte que ces exigences sont satisfaites.

Pour les cas mentionnés aux points a) ou b), des certificats récents délivrés par les autorités compétentes de l'État concerné sont requis. Ces documents doivent apporter la preuve du paiement de tous les impôts, taxes et cotisations de sécurité sociale dont la personne est redevable, y compris la TVA, l'impôt sur le revenu (personnes physiques uniquement), l'impôt sur les sociétés (personnes morales uniquement) et les charges sociales. Lorsqu'un document visé ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment faite devant une autorité judiciaire ou un notaire ou, à défaut, une déclaration solennelle faite devant une autorité administrative ou un organisme professionnel qualifié du pays d'établissement.

La personne n'est pas tenue de fournir les justificatifs si elle les a déjà présentés aux fins d'une autre procédure de passation de marché. Les documents ne doivent pas avoir été délivrés plus d'un an avant la date à laquelle ils ont été demandés par le pouvoir adjudicateur et doivent être toujours valables à cette date.

Le signataire déclare que la personne a déjà fourni les preuves documentaires aux fins d'une précédente procédure et confirme qu'aucun changement n'est intervenu dans sa situation:

Document	Référence complète de la précédente procédure
<i>Insérer autant de lignes que nécessaire.</i>	

VII – CRITERES DE SELECTION

5) déclare que la personne susmentionnée satisfait aux critères de sélection qui lui sont applicables à titre individuel, tels que prévus par le cahier des charges, à savoir:	OUI	NON	Sans objet
a) elle a la capacité d'exercer l'activité professionnelle d'un point de vue légal et réglementaire, nécessaire à l'exécution du marché, conformément aux dispositions de la section [insérer] du cahier des charges;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) elle remplit les critères économiques et financiers applicables, mentionnés à la section [insérer] du cahier des charges;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) elle remplit les critères techniques et professionnels applicables, mentionnés à la section [insérer] du cahier des charges.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6) si la personne susmentionnée est soumissionnaire unique ou chef de file dans le cas d'une offre conjointe , déclare que:	OUI	NON	Sans objet
d) le soumissionnaire (y compris tous les membres du groupement en cas d'offre conjointe et les sous-traitants, le cas échéant) respecte l'ensemble des critères de sélection pour lesquels il sera procédé à une évaluation d'ensemble conformément au cahier des charges.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VII – JUSTIFICATIFS AUX FINS DE LA SELECTION

Le signataire déclare que la personne susmentionnée peut fournir, sur demande et sans tarder, les documents justificatifs nécessaires énumérés dans les sections correspondantes du cahier des charges et qui ne sont pas disponibles sous forme électronique.

La personne n'est pas tenue de fournir les justificatifs si elle les a déjà présentés aux fins d'une autre procédure de passation de marché. Les documents ne doivent pas avoir été délivrés plus d'un an avant la date à laquelle ils ont été demandés par le pouvoir adjudicateur et doivent être toujours valables à cette date.

Le signataire déclare que la personne a déjà fourni les preuves documentaires aux fins d'une précédente procédure et confirme qu'aucun changement n'est intervenu dans sa situation:

Document	Référence complète de la précédente procédure
<i>Insérer autant de lignes que nécessaire.</i>	

La personne susmentionnée est susceptible d'être rejetée de la présente procédure et est passible de sanctions administratives (exclusion ou sanction financière) s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies pour participer à la présente procédure.

Nom et prénoms

Date

Signature

[Supprimer la mention inutile]

15 janvier 2016

Si la déclaration est complétée par un membre du consortium:

Le tableau suivant contient nos données financières, telles qu'elles apparaissent dans le formulaire de candidature du consortium. Ces données sont tirées de nos comptes annuels certifiés et de nos projections les plus récentes. Les estimations (qui ne figurent pas dans les comptes annuels certifiés) sont indiquées dans les colonnes signalées par **. Pour l'ensemble des colonnes, les chiffres ont été établis sur la même base, de manière à permettre une comparaison directe d'une année sur l'autre (ou, si la base d'établissement des chiffres a changé pour une année, cela doit faire l'objet d'une note explicative au bas du tableau). Lorsque le ratio de liquidité générale est défini en tant que critère de sélection, pour les organisations sans but lucratif, le ratio doit être calculé sans tenir compte, dans le cadre des passifs à court terme, du préfinancement reçu de la part de donateurs pour les projets en cours. Toute clarification ou explication qui serait jugée nécessaire peut également être fournie.

Données financières Les données demandées dans ce tableau doivent être conformes aux critères de sélection définis dans l'avis de marché	2 années avant le dernier exercice⁵ <préciser> EUR	1 année avant le dernier exercice⁵ <préciser> EUR	Dernier exercice⁵ <préciser> EUR	Moyenne⁶ EUR	[Exercice écoulé EUR]**	[Exercice en cours EUR]**
Chiffre d'affaires annuel ⁷ , à l'exclusion du présent marché						
Actifs à court terme ⁸						
Passifs à court terme ⁹						
[Ratio de liquidité générale (actifs à court terme/passifs à court terme)]	Sans objet	Sans objet		Sans objet	Sans objet	Sans objet

Le tableau suivant contient nos données personnelles, telles qu'elles apparaissent dans le formulaire de candidature du consortium.

Effectifs moyens	Avant-dernier exercice écoulé		Exercice écoulé		Exercice en cours		Moyenne période	
	Total général	Domaines pertinents¹¹	Total général	Domaines pertinents¹¹	Total général	Domaines pertinents¹¹	Total général	Domaines pertinents¹¹
Personnel permanent ¹²								
Autre personnel ¹³								

Formule de politesse

<Signature du mandataire habilité>

<Nom et situation du mandataire habilité>

-
- ¹ Pays dans lequel l'entité juridique est immatriculée.
 - ² Ajouter ou supprimer autant de lignes que nécessaire pour les membres du consortium. **Prière de noter** qu'un sous-traitant ne doit pas être considéré comme un membre du consortium aux fins du présent formulaire. De ce fait les données du sous-traitant ne doivent en aucun cas figurer dans les données de capacité économique et financière et professionnelle. Dans le cas où cette candidature serait soumise par une entité juridique individuelle, le nom de cette dernière devrait être indiqué sous la rubrique «Chef de file» (et les lignes suivantes seraient à supprimer en conséquence) Tout changement survenant dans l'identité du chef de file et/ou de l'un des membres du consortium entre la date limite de remise des candidatures indiquée dans l'avis de marché et l'attribution du marché n'est pas permis sans l'accord écrit préalable du pouvoir adjudicateur.
 - ³ Les personnes physiques doivent prouver leur capacité conformément aux critères de sélection et par tout moyen approprié.
 - ⁴ Si la présente candidature est soumise par un consortium, les données du tableau ci-dessus doivent correspondre à la somme des données figurant dans les tableaux correspondants des déclarations fournies par les membres du consortium – voir point 7 du présent formulaire de candidature. Aucune donnée consolidée n'est demandée pour les ratios financiers.
 - ⁵ Le dernier exercice = le dernier exercice comptable pour lequel les comptes de l'entité ont été clôturés.
 - ⁶ Les montants inscrits dans la colonne «Moyenne» correspondent à la moyenne mathématique des montants inscrits dans les trois colonnes précédentes de la même ligne.
 - ⁷ Valeur brute des avantages économiques (espèces, créances à recevoir, autres actifs) générés par les activités normales d'exploitation de l'entreprise (telles que les ventes de biens, les ventes de services, les produits financiers et autres produits) au cours de l'exercice.
 - ⁸ Le bilan présente la valeur de tous les actifs qui peuvent être raisonnablement convertis en espèces dans le délai d'un d'activité normale. Les actifs à court terme incluent les avoirs en caisse, les dépôts à vue, les stocks, les garanties négociables, les avances, ainsi que les investissements dans des titres à court terme liquides, immédiatement convertibles en espèces.
 - ⁹ Correspond aux dettes et obligations dues à moins d'un an. Les passifs à court terme figurent au bilan de la société et incluent les dettes à court terme, les obligations, les provisions et autres dettes.
 - ¹⁰ Si la présente candidature est soumise par un consortium, les données du tableau ci-dessus doivent correspondre à la somme des données figurant dans les tableaux correspondants des déclarations fournies par les membres du consortium – voir point 7 du présent formulaire de candidature.
 - ¹¹ Effectifs dans les domaines en rapport avec le présent marché, correspondant aux spécialisations recensées au point 5.
 - ¹² Personnel employé directement par le candidat sous statut permanent (c'est-à-dire contrats à durée indéterminée).
 - ¹³ Autre personnel qui n'est pas directement employé par le candidat sous statut permanent (c'est-à-dire contrats à durée déterminée).
 - ¹⁴ Ajouter ou supprimer autant de lignes et/ou de colonnes que nécessaire. Dans le cas où cette candidature serait soumise par une entité juridique individuelle, le nom de cette dernière devrait être indiqué sous la rubrique «Chef de file» (et les colonnes suivantes seraient dès lors à supprimer)
 - ¹⁵ Pour les contrat-cadre, seuls les contrats spécifiques correspondants aux missions exécutées via de tels contrat-cadre seront pris en considération.
 - ¹⁶ L'impact de l'inflation ne sera pas pris en compte.
 - ¹⁷ Si le contrat en référence n'a été que partiellement mis en œuvre, indiquez le pourcentage et la valeur de la partie achevée.
 - ¹⁸ Lorsque des pièces justificatives doivent être fournies par les pouvoirs adjudicateurs après la date de publication du PRAG 2014, veuillez également indiquer la fonction exercée par les experts principaux mis à disposition, qu'ils fassent ou non partie du personnel permanent, en indiquant le nombre de mois pendant lequel chacun d'eux a travaillé au projet.
 - ¹⁹ Seule la part obtenue par l'entité juridique peut servir de référence.